

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 05 Octobre 2018

Convocations envoyées le vingt six Septembre deux mille dix-huit.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le cinq Octobre deux mille dix-huit sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

**Étaient présents :**

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard  
CHASTANG Marcel  
GARNIER Bernard  
GOULT Michel  
de GUITAUT Hugues  
PHILIPPOT Daniel  
PHILIPPOT Jean-Noël  
RENAULT Philippe  
SALOMON Grégory  
VIRELY Jean-Marie.

Madame : VERRIER Marie-Luce.

**Absent(s) ayant donné pouvoir :** Madame MUCHERL Monique.

**Absent(s) :** Messieurs BIRAUD Sébastien, DELLA-POLLA David, Madame PINTER Marie-Thérèse.

**Secrétaire de séance :** Monsieur SALOMON Grégory.

**Monsieur le Maire :**

- ✚ Ouvre la séance à 20 h 00.
- ✚ Donne lecture du PV de la séance du 07 Septembre 2018.
- ✚ Donne les informations suivantes :
  - Assainissement à Changy et Plumeron : appel d'offres à 800 k€. Estimatif : 600 k€. 2,2 km de canalisations à poser pour 80 résidences. Repasse sous un mois de l'étude de faisabilité (fin Novembre).
  - Réception de nouveaux acquéreurs au hameau de Plumeron.
  - Mare des Éperons : Bassin du Serein. La mare des Éperons est la propriété de la Commune et est classée. 2 réponses pour un appel d'offre, une nouvelle étude est en cours.
  - Travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques : début des travaux le 12 Novembre pour 9.153,36 €.
  - Samedi 10 Août : Tour de Côte d'Or cycliste.
  - École publique : pas d'avancée pour faire sortir les enfants côté piscine. Les enfants sortent toujours en face du monument aux morts malgré un manque de sécurité évident.
  - Travaux rue des Forges : conduite d'eau à refaire en 2019.

**Ordre du jour :**

**N° 2018-058 – Convention de mise à disposition d'équipements :**

Du matériel est prêté mais ne revient pas toujours.

Enlèvement du matériel le vendredi matin, sous la responsabilité d'une personne désignée.

Un modèle de convention est distribué aux Conseillers.

Le Conseil propose de supprimer l'article 5.

Le matériel devra être restitué le lundi ou le mardi matin.

La caution est fixée à 100 €. Le prêt est gratuit.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,  
**Se prononce** pour cette convention,  
**Fixe** le montant de la caution à 100 €,  
**Dit** que le prêt des équipements est gratuit,  
**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention(s) : 0**

Déposé en Sous-Préfecture

**N° 2018-059 – Élagage des haies ou abattage des arbres :**

Des fossés ne sont plus accessibles pour curage car des haies ne sont pas taillées et recouvrent ces fossés.

Un modèle d'arrêté est proposé aux Conseillers.

Modification article 9 : Monsieur le Maire (au lieu de Monsieur le Directeur Général des Services).

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,  
**Se prononce** pour l'arrêté,  
**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention(s) : 1**

Déposé en Sous-Préfecture

**N° 2018-060 – Affaire Jean-Pierre MARCONI :**

Deux emprunts réalisés en 2005.

Mise en place d'un référé et prise de contact avec un huissier. Contact d'un autre huissier. Monsieur MARCONI est sous le coup d'un mandat d'expulsion.

À cette date Monsieur MARCONI doit 43.973,53 € à la Commune. Monsieur MARCONI se propose de racheter ce bâtiment.

Une solution doit être trouvée prochainement.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,  
**Se prononce** pour une résiliation du crédit-bail doublée d'une vente amiable, du bâtiment sis 9 rue des Éperons – 21460 EPOISSES, à Monsieur Jean-Pierre MARCONI, avec la faculté de substitution de toute personne morale SCI ROMA, au prix de 43.973,53 €,  
**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

**Pour : 9**

**Contre : 3**

**Abstention(s) : 0**

Déposé en Sous-Préfecture

**N° 2018-061 – Participation citoyenne :**

Le Maire présente le courrier reçu de l'Adjudant-Chef Julien MALAISE : le Conseil doit donner des noms de volontaires pour la participation citoyenne.

- ✚ Monsieur de GUITAUT propose de s'occuper du château et des fermes relatives au château.
- ✚ Lotissement et rue de la Gare : Jean-Noël PHILIPPOT.
- ✚ Rue des Forges, Perrière, rue de Semur, rue des Prés Fleuris : Bernard GARNIER.
- ✚ Rue des Eperons, ruelle Martin, rue de Vieux-Château, route d'Avallon, rue de l'Étang,... : Marie-Thérèse PINTER, Philippe RENAULT et Jean-Bernard BAUDON.
- ✚ Plumeron, Changy, Foux : Daniel PHILIPPOT et Marie-Luce VERRIER.
- ✚ Epoissotte : Jean-Marie VIRELY.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,  
**Valide** les personnes bénévoles dénommées ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention(s) : 0**

Déposé en Sous-Préfecture

**Questions diverses :**

⇒ Malaise au SIVU : les choses se sont arrangées. Une proposition de délibération sera envoyée à toutes les communes du SIVU pour un vote lors de la prochaine réunion de leurs Conseils.

⇒ Assainissement.

⇒ Famille MAURIS : une maison est à vendre. Est-ce que la Commune serait intéressée pour acquérir cette maison. Le Conseil n'est pas intéressé.

⇒ Signature par Monsieur le Maire le 04/10/2018 du maintien de la Commune d'Epoisses pour 10 ans dans la convention "Pays d'Art et d'Histoire" avec le Pays Auxois Morvan.

⇒ Confection de petits agendas gratuits avec diverses informations. Ajout des plans bornes-incendie.

⇒ Subvention City Stade : Région Bourgogne Franche Comté 20 %. CNDS, DETR en attente.

⇒ Repas des aînés : samedi 03 Novembre. Présentation du menu.

⇒ Discussion autour des colis de Noël. Pour les personnes de plus de 80 ans en maison de retraite ou hospitalisées. Si les aînés ne viennent pas au repas, il n'y aura pas de colis.

⇒ Démission de Madame Monique MUCHERL du C.C.A.S.

⇒ Piscine : rappel de l'envoi d'un courrier à Madame la Présidente de la CCTA. Pas de retour à ce jour.

Mercredi 10/10/18 : réunion bilan des lieux de baignades. Il faudrait avoir une copie du bilan.

Stratégie à avoir par la suite.

Rencontrer le maître d'œuvre est un impératif.

La piscine appartient toujours à la Commune d'Epoisses. Il convient de défendre l'intérêt et de chiffrer le coût des travaux du bassin.

Le Conseil se prononce pour que Monsieur Jean-Marie VIRELY porte ce dossier avec le soutien du Conseil et du Maire.

⇒ Prochaine réunion : Vendredi 09/11/2018 à 20h00.

**L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22 h 45.**

Les Conseillers,

Le Maire,  
CHASTANG Marcel